

Formation Détention Rapaces

En réponse à la circulaire du 17 mai 2005, la détention des rapaces pour toutes les utilisations est strictement réglementée en France.

Cette réglementation comporte le besoin d'expliquer les modes de fonctionnement biologique et éthologique des rapaces, ainsi que les méthodes de contrôle de la reproduction, de dressage et de maintien en captivité.

Sociétés concernées

Cette formation concerne l'ensemble des établissements détenant des rapaces.

Public concernés

Tout détenteur professionnel ou en cours de professionnalisation avec des rapaces.

Pré-requis

- Aucun diplôme

Objectif

Programme sur 300 heures

Maîtriser et connaître :

- La réglementation
- Les soins journaliers et réguliers
- La contention et le dressage
- Les installations adaptées
- Les utilisations de rapaces et les procédures opérationnelles
- L'éthique et son respect

La mise en pratique (dressage et conception d'installations)

Réflexion sur la création et/ ou le fonctionnement d'un établissement (projet)

Organisation

Cours théoriques et travail d'application, ainsi qu'échange et travail de groupe par rapport aux spécificités de chacun des établissements encadrés par un capacitaire rapaces.

Validation

Contrôle continu de connaissance tout au long de la formation

Sanction

Attestation délivrée au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation